



Procès-verbal Conseil d'École de l'ESPE de l'académie de Strasbourg

Séance du 28 avril 2017

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017**
- 2. Information du directeur**
- 3. Offre de formation 2017-2018**
 - 3.1. Modifications de maquettes
 - 3.2. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences
 - 3.3. Calendriers
- 4. Commissions consultatives de l'ESPE : désignation de nouveaux membres**
- 5. Approbation de conventions ou partenariats**

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège A :

Philippe NUSS, Odile SCHNEIDER-MIZONY

Collège B :

Annie CAMENISCH, Lyndon HIGGS

Collège C :

Caroline AYLING, Julien SENDRAL

Collège D :

Laurent BARRIERE, Françoise LASPEYRES

Collège des personnels BIATSS :

Martial COLLIN, Laurence HAMM

Collège des usagers :

Marius GRIMAUD

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Gabrielle de GROËR, François GAUER, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Caroline SANCHEZ, Brice SCHOBEL, Isabelle TRABAND

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN, Éric TISSERAND

AVAIENT DONNE PROCURATION :

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Fabien CASPAR | ➤ Procuration à Brice SCHOBEL |
| Martine CHASSIGNET | ➤ Procuration à David CASCARO |
| Carine ETAIX | ➤ Procuration à Marius GRIMAUD |
| Jean-Pierre GROSSET-BOURBANGE | ➤ Procuration à Brice SCHOBEL |
| Sylvie ROST | ➤ Procuration à Caroline SANCHEZ |

ÉTAIENT EXCUSES :**Collège des usagers :**

Laura MEISTERMANN, Julien ROCK, Kevin ROTHWILLER

Personnalités extérieures :

David SAGLAMER

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

La séance débute à 14h.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017

Le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Information du directeur

2.1. Philippe Clermont fait un point d'étape sur l'avancée du processus de fusion entre l'ESPE et la Faculté de sciences de l'éducation (FSE).

Le Conseil d'École du 16 juin 2017 sera décisif ; les deux composantes y seront réunies pour le vote du projet stratégique commun (en vue du dialogue de gestion avec la présidence de l'université), des statuts de la nouvelle composante et de la résolution formelle de leur réunion. Y sera par ailleurs soumis le dossier d'accréditation des masters MEEF.

D'autres rendez-vous sont également prévus :

- des réunions du collegium, qui travaille sur le projet de structuration interne de la nouvelle composante,
- une deuxième assemblée générale fixée au 31 mai 2017 à 14h à la FSE, qui sera plus longue que la précédente pour offrir un plus grand temps d'échange et un temps de travail en groupes, pour une meilleure appropriation du projet. Les documents présentés au prochain Conseil d'École du 16 juin auront ainsi recueilli l'avis des personnels.

En effet, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à l'ESPE le 10 avril dernier, les collègues ont manifesté le souhait d'avoir plus de précisions et d'informations sur le projet. Les questions se sont focalisées sur la structuration interne de la composante, avec des avis partagés. Cependant, les personnels de la FSE semblent bien moins réticents qu'au début du processus.

2.2. Le démarrage de la deuxième tranche (projet CPER) est confirmé, et le programmeur, choisi par la Région qui pilote le dossier, est en train de recueillir l'expression de nos besoins. La question des délais se pose. Au plus tôt, la construction serait achevée en septembre 2019, mais plus raisonnablement en 2020. Du fait de l'augmentation du prix du mètre carré et du maintien du montant des fonds alloués par rapport au projet initial de 2010 (soit 6 M €, dont 2 M € de la Région, 2 M € de l'Etat et 2 M € de l'Eurométropole), les surfaces considérées sont à revoir à la baisse (de 3 000 m² du projet initial à 2 000 m²). La réunion des deux composantes ne sera totalement achevée qu'une fois les personnels des deux actuelles composantes physiquement réunis dans ce même lieu. Il reste quelques mois pour faire des arbitrages et voir si une rallonge budgétaire est envisageable.

Pour l'heure, au 1^{er} janvier 2018, l'ESPE comprendra un site supplémentaire, au 7, rue de l'université (site actuel de la FSE).

2.3. En ce qui concerne le dossier d'accréditation des masters MEEF, l'ESPE doit rendre un dossier spécifique faisant partie de la vague C, en plus de l'accréditation commune aux composantes de l'université.

Le schéma de l'offre de formation pour 2018 ayant été voté en janvier dernier, les collègues travaillent à présent aux maquettes, qui sont à finaliser pour le mois de juin, le calendrier étant un peu plus serré que prévu. Le dossier d'accréditation sera présenté au COSP du 8 juin et au Conseil d'École du 16 juin.

2.4. Dominique Meyer-Bolzinger, arrivée un peu après le début de la séance, souhaite revenir sur le compte-rendu du 10 janvier dernier, notamment sur la partie relative à l'ouverture de la L1 de sciences de l'éducation à Strasbourg. Elle précise qu'il n'y a pour l'instant aucun accord officiel entre l'université de Haute-Alsace et celle de Strasbourg à ce sujet. Elle demande donc à ce que les termes soient modifiés en conséquence.

Par ailleurs, suite à une question d'Odile Schneider-Mizony sur le master sciences de l'information et de la communication, Dominique Meyer-Bolzinger précise que cette mention portée par l'UHA se verra adjoindre un parcours « communication scientifique », qui fait partie du master sciences de l'éducation de l'actuelle offre de formation. La mention est co-accréditée et portée par l'UHA. Il s'agit là d'un parcours strasbourgeois de cette mention, qui comporte par ailleurs d'autres parcours à l'UHA.

Concernant la L1, Philippe Clermont précise que le travail de conception de la maquette du parcours strasbourgeois s'est fait en concertation avec Marc Weisser de l'UHA. Une réunion sur la nouvelle offre de formation de la future ESPE, au cours de laquelle ce projet d'ouverture a été exposé, a eu lieu, et aucune opposition au projet ne s'y est exprimée. Dominique Meyer-Bolzinger indique que le sujet n'a nullement été abordé lors de la dernière réunion sur la politique de site.

François Gauer se montre quelque peu réticent sur l'affichage possible d'une licence complète en sciences de l'éducation qui pourrait donner à croire que ce serait le parcours parfait pour entrer en master MEEF, mais précise qu'il s'agit là d'un point de vue personnel. Pour lui, le parcours idoine menant au master MEEF reste la licence de type pluridisciplinaire. Il convient de se méfier de l'interprétation que pourrait en faire le public de néo-bacheliers.

Eric Tisserand répond que l'objectif n'est pas de créer une licence de pré-master MEEF et que de nombreuses licences peuvent mener aux masters MEEF. En outre, plusieurs parcours de licence pluridisciplinaires permettent de s'orienter vers le master MEEF 1^{er} degré.

François Gauer confirme que l'existence de parcours différents est une excellente chose, mais considère que le risque est l'amalgame qui peut être fait par les néo-bacheliers entre sciences de l'éducation et métiers de l'éducation et de l'enseignement.

Dominique Meyer-Bolzinger abonde dans ce sens : à l'UHA, la licence complète est proposée mais contingentée, du fait de l'explosion des effectifs qui repose sur un malentendu, puisque la motivation de ces étudiants est de devenir professeur des écoles.

Pour Marius Grimaud, de nombreux étudiants considèrent que le métier d'enseignant est particulièrement complexe, et que deux ans de formation en master ne sont pas suffisants pour se sentir à l'aise sur le terrain. Enseigner est un vrai métier, et les questions de pédagogie et d'enseignement devraient pouvoir être abordées dès le post-bac.

Dominique Meyer-Bolzinger évoque le risque d'un effet d'appel d'air, alors que le nombre de postes aux concours n'augmentera certainement pas.

François Gauer ajoute que les nombreuses licences pluridisciplinaires qui sont clairement ciblées comme préparatoires au master MEEF sont peut-être mal connues du public.

Caroline Sanchez, considère, en tant que praticienne, qu'il manque souvent aux enseignants l'aspect réflexif sur leur métier, que peut justement leur apporter une formation en sciences de l'éducation.

Pour Philippe Clermont, il est sage de conserver une diversité d'accès vers les métiers de l'enseignement qui peut fort bien inclure l'ouverture de cette L1. Ceci a deux conditions : une communication plus claire et une orientation plus active. La question du continuum de formation y est liée. Une réunion avec les composantes partenaires du master MEEF 2nd degré devait permettre de donner corps à cette idée. La multiplicité de parcours devrait être explicitement accessible et bien avant la L3. C'est un fait que le master en deux ans n'est pas suffisant et qu'un continuum est nécessaire. Il manque une volonté de le rendre explicite, et cela pourrait figurer dans le dossier d'accréditation de l'ESPE.

François Gauer est totalement d'accord avec l'idée de continuum. La nécessité d'afficher dès la L2 des parcours qui ont un double aspect pluridisciplinaire et préprofessionnel est fondamentale. Enseigner est un métier qui s'apprend, sur le long terme.

3. Offre de formation 2017-2018

3.1. Modifications de maquettes

Éric Tisserand présente les modifications de maquettes, qui sont mineures. Elles concernent uniquement les formations dites « orphelines » dans le master MEEF 2d degré ainsi que le DU « Enseigner sa discipline en langue allemande », sans modification de volume horaire ni de modalité.

Les modifications de maquettes sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Par ailleurs, Philippe Clermont évoque la suspension de deux formations en M1 à la rentrée prochaine, pour des raisons différentes mais néanmoins également regrettables :

- Pas d'ouverture de M1 en éco-gestion, la composante disciplinaire déclarant ne plus avoir les moyens humains pour continuer d'assurer les heures. Aucune solution n'a été trouvée malgré les discussions qui ont eu lieu. Pour la nouvelle offre de formation 2018, une demande a été faite à l'UHA pour maintenir ce parcours avec l'ESPE. S'agissant d'un projet multipartenarial, il est toujours difficile de maintenir un parcours dès qu'un partenaire se retire. Ce parcours accueillait peu d'étudiants pour l'année en cours (15 en M1).
- Suspension du parcours ADE, du fait de la réforme du CAPPEI touchant les formations CAPA-SH et 2-CASH. Cette réforme à marche forcée a accouché d'une nouvelle maquette, impliquant une refonte de la formation en vue de la certification. Le ministère a émis une forte demande auprès des ESPE et des rectorats pour préparer à cette formation dès la rentrée prochaine. Un groupe de travail a été mis en place par Mme la Rectrice. L'année 2017-2018 sera une année de transition, avec la préparation de l'offre de formation pour la rentrée 2018. Pour cette année de transition, il y aura uniquement un accompagnement professionnel spécifique pour les collègues nouvellement nommés.

3.2. Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Peu de changements prévus cette année, si ce n'est la durée de quelques épreuves.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

3.3. Calendriers

Comme chaque année, une dérogation au calendrier universitaire est demandée par l'ESPE pour les M2 fonctionnaires-stagiaires, sur deux points : rentrée avancée fin août (semaine 34) ; deux semaines de congés plutôt qu'une pour les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps, pour tenir compte du calendrier scolaire.

La demande de dérogation est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés, moins une abstention.

Une demande de dérogation est également faite pour le calendrier des inscriptions administratives :

- Pour les M1 , afin de tenir compte des capacités d'accueil mises en place (avec fin des inscriptions le 15 octobre)
- Pour les M2 « étudiants », du fait des délais de mise en stage et du processus de désignation des tuteurs, fin des inscriptions souhaitée au 11 septembre.

La demande de dérogation est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Commissions consultatives de l'ESPE : désignation de nouveaux membres

Il convient de renouveler certains membres de la commission des personnels ainsi que des commissions de site de Strasbourg et de Colmar.

Philippe Clermont donne quelques informations sur le rôle de la commission des personnels à la demande de Julien Sendral.

Julien Sendral se porte candidat pour la commission des personnels, Nathalie Bertrand a proposé sa candidature pour la commission de site de Colmar et Eric Flavier pour la commission de site de Strasbourg.

Les trois candidats dans les commissions correspondantes sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Approbation de conventions ou partenariats

Philippe Clermont présente la convention passée avec le TNS, qui permet de rémunérer les artistes qui sont intervenus dans le cadre du master MEEF Lettres 2nd degré.

Ce point n'avait pas pu être mis à l'ordre du jour, déjà trop chargé, du précédent conseil en janvier.

La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Marius Grimaud souhaite savoir si quelques étudiants pourraient être invités à la prochaine séance du conseil d'École, afin de pouvoir solliciter des vocations d'élus pour la rentrée prochaine après le départ des élus M2.

Geoffroy Steegmann répond que les séances du Conseil d'École ne sont pas publiques mais que le directeur de l'ESPE ou le président du Conseil d'École peuvent inviter les personnes qu'ils souhaitent, ce qui pourrait être envisagé ici pour permettre la présence de ces étudiants.

David Cascaro souscrit à cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

Fait à Strasbourg le 16 juin 2017

Le Directeur de l'ESPE



Philippe CLERMONT

Le Président du conseil d'École



David CASCARO